



Bienvenue dans la 71^{ème} mise à jour d'AGRINFO. Ce numéro présente deux nouvelles propositions de l'UE concernant les contaminants dans les aliments pour nourrissons et les aliments pour bébés, notifiées à l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que des propositions relatives aux limites maximales de résidus (LMR) de pesticides – et n'oubliez pas de consulter notre nouvel [outil de suivi des LMR de pesticides](#) pour découvrir d'autres modifications éventuelles des LMR actuellement en discussion.

Des modifications ont été apportées au nombre d'entreprises qui doivent soumettre un rapport en vertu de la directive européenne sur la durabilité des entreprises (CSRD), ainsi qu'aux informations qu'elles doivent fournir. L'UE a désormais publié des lignes directrices et une FAQ utiles sur les nouvelles règles en matière d'emballage. Consultez également la nouvelle fiche explicative d'AGRINFO sur les principales initiatives de l'UE visant à améliorer le recyclage du plastique.

Enfin, ce numéro présente les derniers aperçus des importations alimentaires pour lesquelles des fraudes ont été suspectées, ainsi que les notifications RASFF liées à la présence de pesticides et de contaminants.

NOUVEAUTÉS

Nouvelles réglementations ou politiques en cours d'élaboration



Emballages

L'UE a désormais publié des lignes directrices et une foire aux questions sur les nouvelles règles en matière d'emballage

[Lire](#)

Modifications notifiées à l'Organisation mondiale du commerce

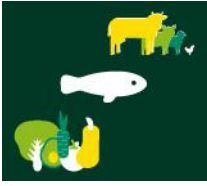
Envoyez vos commentaires via votre [autorité nationale de notification SPS/TBT](#) dans le délai de 60 jours



LMR pour les pesticides

L'UE propose de :

- réviser les LMR pour [la cyperméthrine](#) et fixer des LMR pour [l'alpha-cyperméthrine](#) – commentaires à l'OMC jusqu'au **1er mai**
- modifier les LMR pour [le difénoconazole](#) sur divers produits – commentaires à transmettre à l'OMC jusqu'au **3 mai**



Contaminants

L'UE propose de :

- réduire les teneurs maximales en glycidol et 3-MCPD dans les préparations et les aliments pour nourrissons
- fixer des teneurs maximales pour le furane, le 2-méthylfurane et le 3-méthylfurane dans les aliments transformés à base de céréales destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge, ainsi que dans les aliments pour bébés

– commentaires à adresser à l'OMC sur ces deux propositions jusqu'au **26 mai**

Entrée en vigueur des nouveaux règlements et dates d'application



Durabilité

CSRD : l'UE modifie les obligations des entreprises en matière de publication d'informations sur leur durabilité

[Lire](#)



Tarifs et quotas

L'UE simplifie les sources juridiques relatives aux prix représentatifs pour la viande de volaille et les œufs, et corrige le rapport eau/protéines pour le bœuf congelé – applicable à partir **du 1er avril 2026**

[Lire](#)



LMR des pesticides

L'UE augmente les LMR pour :

- le cyflufénamide sur les baies/petits fruits et le persil
- la fénazaquine sur les tomates, les poivrons doux et les aubergines

Applicable à partir du **20 avril 2026**

Rapports de non-conformité



Contrôles officiels

- 36 pays partenaires d'AGRINFO ont reçu des notifications RASFF en février 2026
- Dernier aperçu européen des denrées alimentaires jugées non conformes à la législation de l'UE

Explications



Emballages

La stratégie de l'UE en matière d'emballages en plastique recyclé – expliquée

[Lire](#)

AGRINFO propose un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE susceptibles d'avoir un impact sur les chaînes de valeur agricoles dans les pays à faible et moyen revenu. Cet e-mail contient des liens vers notre site web www.agrinfo.eu, où nous proposons des résumés clairs sur les changements récents et à venir, ainsi que sur les mesures que les entreprises ou les autorités doivent prendre pour se conformer aux nouvelles règles. Si vous avez besoin de plus d'informations, les parties prenantes éligibles dans [les pays cibles](#) d'AGRINFO peuvent nous contacter via le [service d'assistance AGRINFO](#).



Le programme AGRINFO est mis en œuvre par COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

AGRINFO vous tient informé de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit aux partenaires commerciaux des pays à faible et moyen revenu des résumés clairs sur le « quoi, pourquoi et quand » des changements récents et à venir, ainsi que sur les mesures nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.

> [Abonnez-vous à AGRINFO Update](#) <